



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

### Séance du 12 juillet 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 28  
Nombre de procurations : 07  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 05 juillet 2021  
Date de publication : 19 juillet 2021

#### Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

#### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Mohamed MBITEL  
M. Paul ROCHE à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Alexandre DOUZENEL  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER  
M. Hervé PRAT à Mme Laetitia JARROT-MERMET  
M. Nicolas GOMET à M. Timothée DRUET

#### Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.12.07.63) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.12.07.72-73-74) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.12.07.77-78-79)

#### Référence

21.12.07.61

#### Commission

Fonctionnement de l'Institution

#### Objet

Mise en œuvre de mesures de responsabilisation avec des établissements scolaires dolois pour l'année scolaire 2021-2022

#### Secrétaire de séance

Mme Isabelle DELAINE

#### Rapporteur

Mme Nathalie JEANNET

En application de l'article R511-13 du Code de l'Éducation, il est proposé de conventionner avec des lycées dolois, après accord du conseil d'administration de l'établissement, pour accueillir des élèves dans le cadre de mesures de responsabilisation suite à des sanctions prononcées à leur rencontre.

Dans le domaine du régime disciplinaire, la mesure de responsabilisation est mise en place pour éviter un processus de déscolarisation tout en permettant à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte tant à l'égard de la victime que de la communauté éducative. Cette mesure, destinée à aider l'élève à prendre conscience de ses potentialités et à favoriser un processus de responsabilisation, a pour objectif de le faire participer en dehors des heures d'enseignement à des activités de solidarité, culturelles ou de formation à des fins éducatives.

La convention proposée a pour objet de déterminer les règles que le lycée et la Ville de Dole s'engagent à respecter pour la mise en œuvre de ces mesures de responsabilisation.

Cette convention est consentie pour l'année scolaire 2021-2022. Une évaluation du dispositif sera effectuée avant chaque renouvellement de convention. Au vu des résultats, la convention sera renouvelée ou non.

Ce dispositif est limité à l'accueil d'un élève par mois et par établissement.

Accusé de réception en préfecture  
039-213901986-20210712-DCM21120761-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2021  
Date de réception préfecture : 15/07/2021

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 9 juillet 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé, relatif à l'organisation de mesures de responsabilisation entre des établissements scolaires dolois et la Ville de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir.

*Fait à Dole, le 12 juillet 2021.*

*Pour extrait certifié conforme,*

*Le Maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances

Jean-Baptiste GAGNON

